



Demande de mobilité pour un stage de Médecine de Famille

La mobilité pour un stage de Médecine de Famille (MF) ne peut se faire qu'à partir de la **2^{ème} année du TCEM** et est limitée à un an par étudiant. **La 1^{ère} demande de mobilité pour 6 mois de stage de MF est renouvelable une seule fois.** Elle doit être adressée à la Direction des Stages de la Faculté de Médecine de Tunis au moins **2 mois avant** le début du stage.

Elle peut se faire par mail, à : vice-decanat.stages@fmt.utm.tn ou être déposée au bureau d'ordre de la Faculté de Médecine de Tunis

La Faculté de Médecine de Tunis se réserve **un mois** de droit de réponse.

Prénom / Nom

Date de naissance

Numéro de la carte d'identité nationale

Adresse mail

Téléphone

Adresse à Tunis

Faculté de Médecine d'origine

Niveau d'études : TCEM1 TCEM2 TCEM3

1^{ère} demande de mobilité ou 2^{ème} demande

Date de début :

Spécialité demandée :

1^{er} choix / durée :

2^{ème} choix / durée :

3^{ème} choix / durée :

Date et signature de l'étudiant.e

Acceptation de la Faculté de Médecine d'origine : date et signature

Acceptation de la Faculté de Médecine de Tunis